

N° 1334

Saint-Denis, le 14 Septembre 1963

Le MAIRE de SAINT-DENIS

à Messieurs *ls*  
Conseillers Municipaux X  
- SAINT-DENIS -

Cher Collègue,

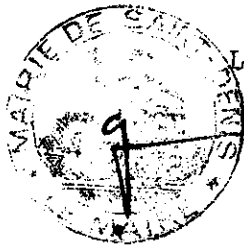
J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se réunira en 4ème Session Extraordinaire le Mercredi 18 Septembre 1963 à 17 heures, dans la salle ordinaire des délibérations du Conseil.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Proposition de révision des servitudes et du règlement d'urbanisme de la Ville de Saint-Denis (audition de MM. OLGIIATTI et ALLAIRE).
- 2°) Proposition de vente concernant un terrain de 15.000 m2 sis à la Montagne au P.K. 15 appartenant à M. Givran HOARAU - Prix proposé: 2.500.000 francs CFA (avis de la Commission Spéciale)
- 3°) Proposition de vente d'un terrain de 594 m2 environ appartenant à M. BAILLIF Odéric, sis à Saint-Denis rue Maréchal Leclerc, en vue de la création d'un parking - Prix proposé: 5.000.000 de Fr CFA (avis de la Commission Spéciale)
- 4°) Acquisition par la Commune de Saint-Denis d'un terrain de 16.000 m2 sis à Saint-Denis, à la Montagne, appartenant à la Congrégation des Soeurs de la Providence, en vue de la création d'un dispensaire de P.M.I. et de l'aménagement d'un terrain de sport - Prix proposé: 4.800.000 Fr CFA (avis de la Commission Spéciale)
- 5°) Proposition de vente concernant un terrain de 700 m2 environ appartenant à M. SAVRIMOUTOU, sis à la Montagne à proximité de l'emplacement sur lequel sera construite la nouvelle Mairie (avis de la Commission Spéciale)
- 6°) Expropriation pour cause d'utilité publique d'un terrain d'une superficie de 4.140 m2 sis à Saint-Denis - 56 et 58, Boulevard Lancastel, appartenant à M. André BLAY (avis de la Commission Spéciale)
- 7°) Stade de la Redoute: constitution du Comité de gestion
- 8°) Travaux d'aménagement du Stade de la Redoute

- 9°) Ratification de la dépense relative aux travaux de transformation d'une camionnette 2 CV en ambulance - Montant: 30.000 Fr CFA
- 10°) Création d'une Chambre des Métiers à la Réunion
- 11°) Modification du taux de la taxe de visite et de poinçonnage des viandes foraines
- 12°) Ratification de l'Adjudication du 13 Août 1963 pour fourniture de diverses marchandises destinées aux cantines scolaires
- 13°) Circulaire n° 39-SG/D2/III en date du 8 Juin 1963 de M. le Préfet de la Réunion relative à l'habillement des Gardes-Champêtres et des agents de la police municipale
- 14°) Règlement du Service de l'Enregistrement des redevances dues par la Commune de Saint-Denis pour des concessions d'eau
- 15°) Création d'un dispensaire à Saint-Bernard à la Montagne et désignation de Soeur M. EPHREM pour en assurer le fonctionnement
- 16°) Remboursement à M. Paul CHANE-HIME des frais de consommation d'eau de l'Ecole de Sainte-Clotilde pour les 3ème et 4ème trimestres 1962 et le 1er trimestre 1963
- 17°) Règlement au Service de l'Enregistrement de la redevance due par la Commune de Saint-Denis pour la concession d'eau du Bras-Piton à la Montagne
- 18°) Cession à l'Agence HAVAS-REUNION des 4 panneaux publicitaires placés aux entrées de la Ville - Montant: 60.000 Fr CFA
- 19°) Ratification de la dépense de Frs: 82.500 - relative aux travaux de démolition d'un vieil immeuble communal sis à Saint-Denis, rue Pasteur
- 20°) Honoraires dues au Service des Ponts & Chaussées pour surveillance et contrôle des travaux qui ont été exécutés en 1961 sur la place de l'Eglise de Sainte-Clotilde
- 21°) Ratification du contrat de travail passé avec M. COVINDIN Joseph qui a été recruté par la Commune de Saint-Denis comme Secrétaire du Bureau Municipal d'Hygiène
- 22°) Renouvellement du contrat passé avec M. HAVIERNICK pour l'exploitation du bar de la Piscine
- 23°) Contrat de travail passé avec Melle DEVAUX Suzanne qui a été recrutée par la Commune de Saint-Denis, comme Assistante Sociale
- 24°) Location d'un immeuble sis à Saint-François au 4ème Km appartenant à M. Laurent MAILLOT en vue de l'installation d'une nouvelle classe
- 25°) Mise au concours et désignation d'architectes pour des travaux communaux
- 26°) Arbre de Noël 1963

- 27°) Réforme de la voirie communale; - résultat de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique - Tableau de classement des voies communale - Tableau de classement des chemins ruraux
- 28°) Avis des délégations données par le Maire à ses Adjointe
- 29°) Proposition de vente concernant un terrain limitrophe de l'emplacement sur lequel est construite l'école de Champ Fleuri et appartenant aux héritiers MAGNAN-BOYER ./.



Le Maire,

\_\_\_\_\_

**30) AMENAGEMENT DE LA VILLE DE SAINT DENIS**

**31 ET 32) AVENANT N°6 AU CAHIER DES CHARGES POUR L EXPLOITATION EN CONCESSION D UNE  
DISTRIBUTION PUBLIQUE D ENERGIE ELECTRIQUE DANS LA VILLE DE SAINT DENIS**

**33) CONSEIL DE GESTION DU STADE DE LA REDOUTE ATTRIBUTIONS COMPOSITION**